

ENQUETE PSE - SNGTV

Rapport synthétique sur l'enquête réalisée en 2020-21 auprès des vétérinaires impliqués dans le suivi de PSE apicole en France

Préambule : le questionnaire d'enquête a été conçu par la commission apicole de la SNGTV, et validé dans son principe et son contenu par la DGAL. Il a été adressé à l'ensemble des vétérinaires impliqués dans le suivi de la pharmacie et/ou des adhérents des PSE apicoles en France, à partir de la liste des PSE apicoles déposés et en cours en 2020.

Méthode : l'enquête a été réalisée en ligne, sous la forme d'un questionnaire « google forms ». La durée de réponse à l'enquête a été estimée à 20 minutes environ par répondant. Une partie des questions était à choix multiples, d'autres avec des champs libres. L'enquête a été ouverte le 1^{er} décembre 2020 et s'est terminée le 30 janvier 2021. La liste des groupements agréés concernant notamment la filière apicole a été consultée sur le site officiel du Ministère de l'Agriculture (<https://fichiers-publics.agriculture.gouv.fr/dgal/ListesOfficielles/LISTE GROUPEMENT 5143.pdf>) : au 31 janvier 2021, **82 PSE apicoles ont été recensés**.

Une réponse en ligne concerne un PSE.

Représentativité de l'enquête

Les statistiques sont donc effectuées sur la base des réponses de 54 vétérinaires gérant actuellement un ou plusieurs PSE et ayant rempli au moins un questionnaire.

On dispose de 56 réponses à l'enquête correspondant à 56 PSE au travers de l'enquête.

Dans les faits, ces 54 vétérinaires gèrent un total de 66 PSE, chiffre obtenu en ajoutant les chiffres annoncés de « gestion multiple » (appel de confrères nous signalant la gestion de plusieurs PSE mais n'ayant rempli qu'une enquête).

Si on considère les 82 PSE apicoles annoncés sur le site de la DGAL, on atteint un retour de 80%.

Un seul vétérinaire n'a pas demandé à être recontacté, tous les autres souhaitent recevoir le compte rendu de l'enquête.

Diffusion de l'enquête

Notez que ce sont des vétérinaires impliqués localement ou les Rsapi qui ont relayé le questionnaire. Les sections apicoles des OVVT ont montré la possibilité d'activation du réseau de vétérinaires apicoles et le bouche à oreille est venu compléter la diffusion.

Certaines régions ont eu un taux de retour très élevé, dans d'autres, l'absence de réponse repose sur un manque de contact avec des vétérinaires titulaires d'un PSE qui n'adhèrent pas au R sapi ou sur l'absence de PSE.

Parmi les réponses, on note que les treize régions métropolitaines sont représentées dans l'enquête, Nous ne précisons pas les départements, un seul département d'outre-mer a répondu.

Le bilan de l'enquête : les thématiques

1/Type de gestion

2/Profil du vétérinaire

3/Le PSE

4/Médicament et délivrance

5/Visite et leur déroulé

6/Les comptages de suivi varroa en cours dans votre PSE

7/Les (C)TSA

8/Temps de travail et assurances

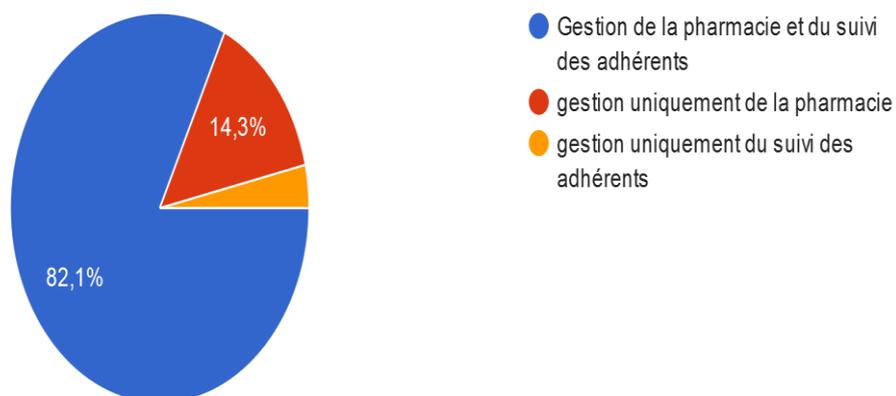
9/recueil des questions ouvertes

1/Type de gestion

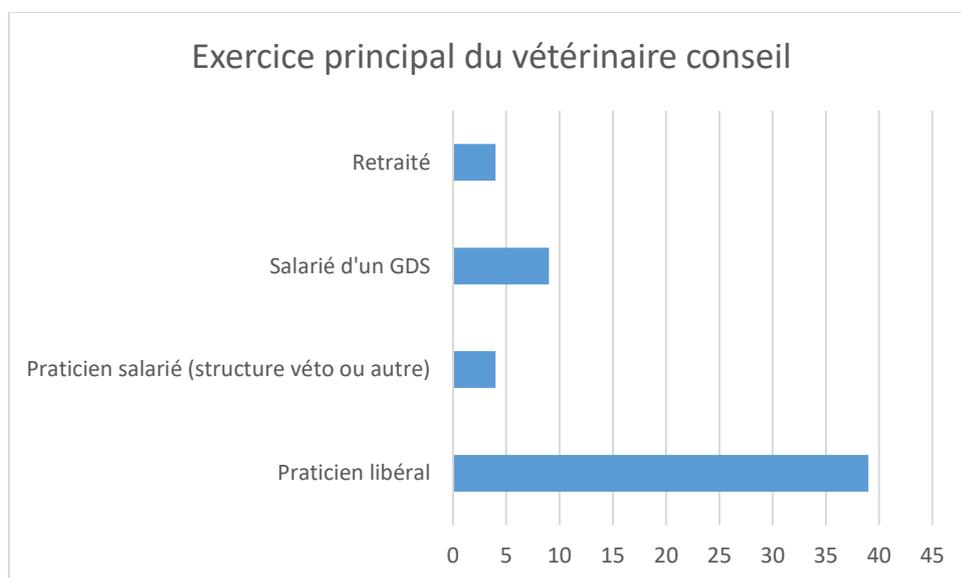
On note une majorité de vétérinaires gérant à la fois la pharmacie et le suivi des adhérents (82 % des réponses), dans les autres cas, c'est également un vétérinaire qui complète l'équipe et aide à finaliser la gestion.

Pour rappel, le suivi des adhérents consiste à organiser la visite quinquennale requise dans le cahier des charges pour obtenir l'agrément du PSE (visite didactique des adhérents pour vérifier les bonnes pratiques d'utilisation du médicament vétérinaire, visite personnelle ou déléguée à un TSA conventionné, rédaction et envoi des rapports...)

Quel est votre rôle dans le PSE que vous gérez?



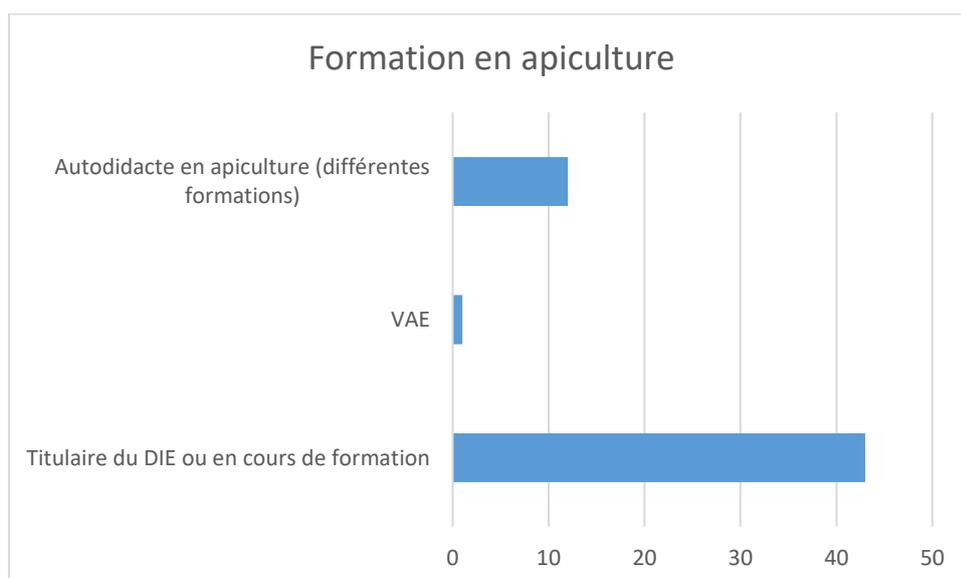
2/Profil des vétérinaires



Le profil principal est celui du libéral (69%) suivi du statut de salarié d'un GDS(16%). Les retraités représentent 7 % des réponses, de même que les salariés d'une structure vétérinaire.

Seuls deux vétérinaires ont répondu positivement à la question du travail dans un ou des PSE pour une autre espèce que l'abeille.

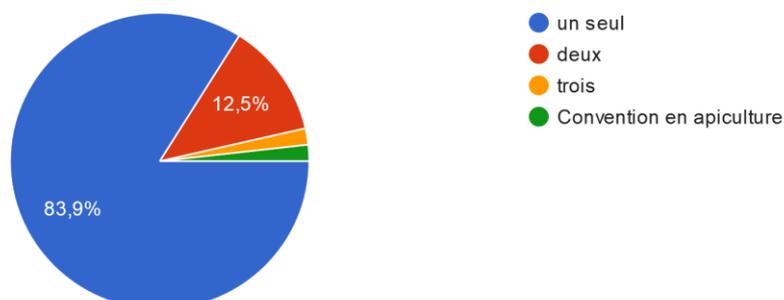
Un grand nombre de vétérinaires sont diplômés du DIE 78% (un seul par la VAE), les autres sont autodidactes pour l'exercice de leur fonction.



Près de 84% des vétérinaires gèrent un seul PSE.

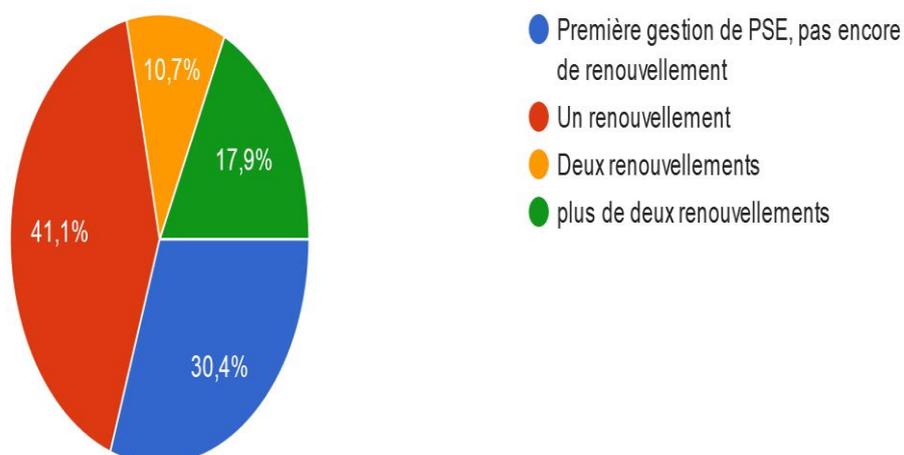
(Pas d'explication pour la ligne « convention en apiculture » ajoutée par un répondant).

Gérez-vous plusieurs PSE apicoles au titre de vétérinaire conseil ?

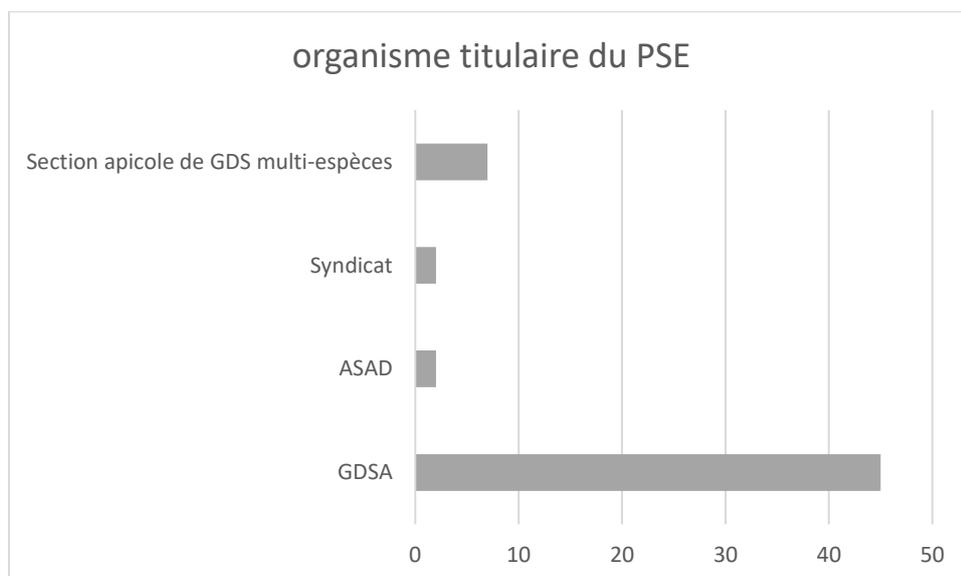


Majoritairement **les répondants ne comptent pas arrêter leur activité de vétérinaire conseil (78%)**, 3 vétérinaires ont annoncé leur départ en retraite et **sinon les raisons citées pour justifier d'un éventuel arrêt sont le manque de temps et les contraintes règlementaires.**

Ancienneté dans la fonction du PSE que vous gérez

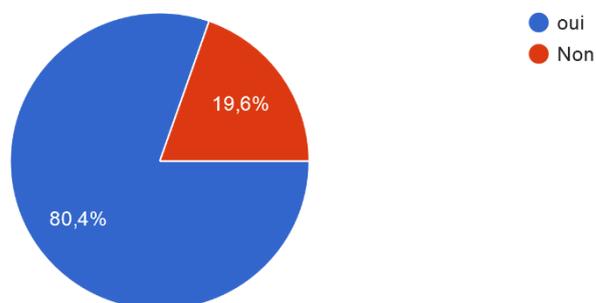


3/Le PSE



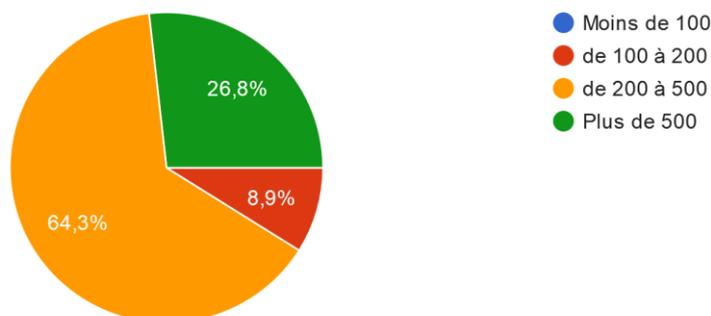
Concernant les organismes titulaires du PSE, la différence entre les GDSA/ASAD et les sections apicoles de GDS multi-espèces apparaît dans le graphe ci-dessus, les répondants ont noté la différence d'appellation. **83% des PSE sont à l'initiative d'un GDSA ou d'une ASAD.**

Figurez-vous dans l'organigramme à la direction technique du groupement agréé ?

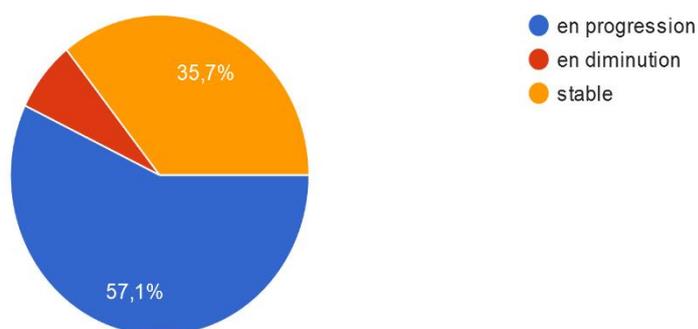


Près de 20 % des vétérinaires n'apparaissent pas dans l'organigramme du groupement technique.

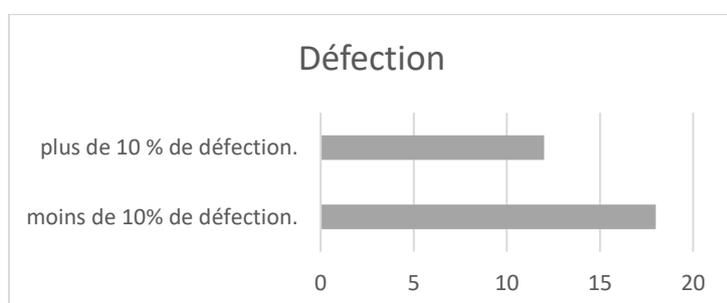
Nombre d'adhérents au PSE (il s'agit des adhérents au PSE qui seront visités, pas des adhérents à l'association).



Ce nombre est

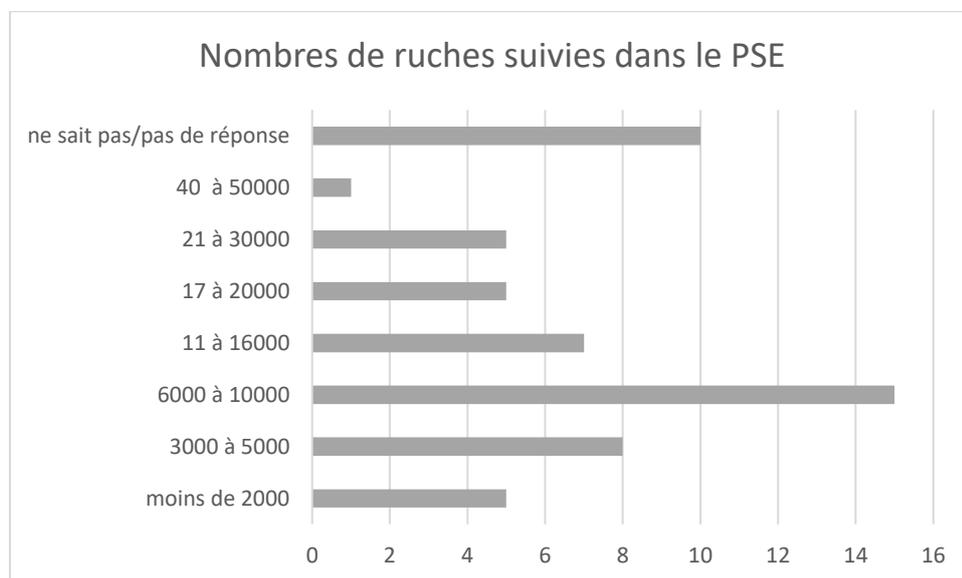


Près de deux tiers des PSE comptent entre 200 et 500 adhérents et plus d'un quart plus de 500. Le nombre de PSE en progression d'adhérents semble à relativiser, **2/3 des répondants notent une progression mais la question sur les arrivants et partants montre que cette progression dépasse les 10% dans seulement 20 cas**, c'est-à-dire un tiers des répondants et moins de 10 % pour les 2 autres tiers.



La question concernant le turn over avait pour objectif de vérifier si les apiculteurs restaient dans « leur PSE » ou si des variations d'effectifs avaient lieu chaque année, difficile de trancher, on ne note pas de grosse variation dans les défections, l'examen individuel des réponses peut laisser sous-entendre une certaine stabilité.

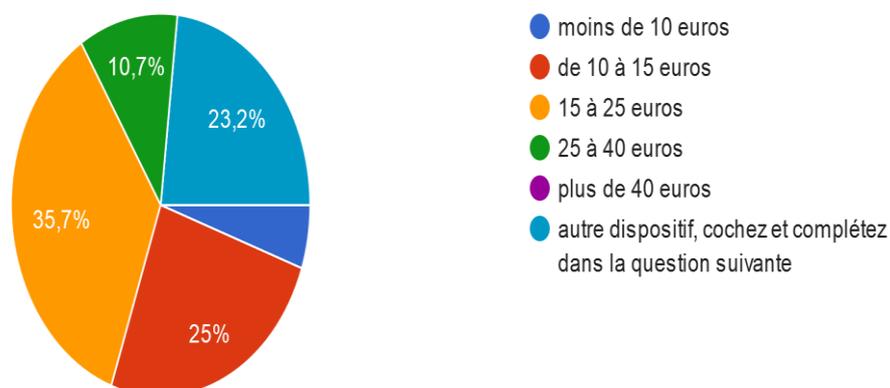
Néanmoins, reportés à l'année, 10% de défections peuvent représenter 20 à 50 adhérents dans le modèle de PSE le plus représenté, donc 100 à 250 départs par tranche de 5 ans, ce qui représente une variation importante en termes d'organisations des visites.



La réponse aux tarifs d'adhésions montre surtout une disparité importante dans les retours. Si on a une base de cotisation majoritairement facturée, les adaptations à la ruche montre une disparité des systèmes appliqués. Seulement 6 PSE ne facturent qu'un forfait de base sans compléter selon ce nombre de ruches.

Pour les chiffres bruts, trois PSE facturent moins de 10 euros, aucun plus de 40 euros. 25% annoncent un dispositif de calcul basé souvent sur le nombre de ruches possédées mais pas seulement.

A combien s'élève la cotisation d'adhésion annuelle (association et/ou PSE): forfait de base



Quelques exemples pour compléter :

*15 euros fixes + 30 cent/ruche jusqu'à 150 ruches et 45 euros forfaitaires au-delà,

*Moins de 30 ruches : 25€ et 0,50€/ruches, de 30 à 150 ruches : 40€ et 0,25€/r et plus de 150 ruches : 60€ et 0,15€/ruches

*Forfait 25, 50 ou 80 euros en fonction du nombre de ruches

*Le forfait d'adhésion est fonction du nombre de ruche par catégorie et va de 12 à 92 €

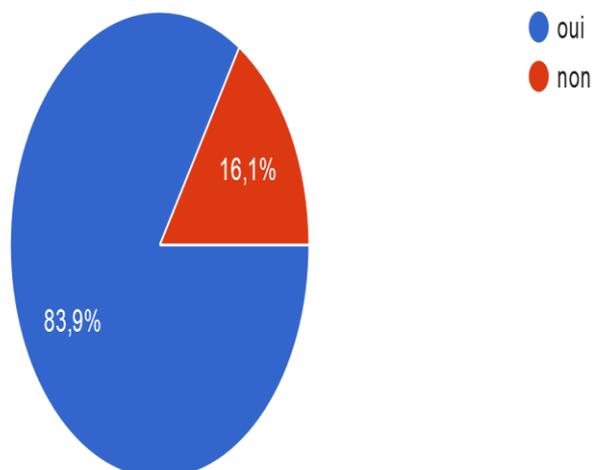
*0,5€ plafonnés à 90€ d'adhésion Maxi au total (pour les pros)

*GDSA : 20€ pour <5 ruches et 30€ pour >5 ruches / PSE : gratuit pour moins de 10 ruches et 0.25€/ruche au-dessus de 10 ruches

*De 0 à 50 ruches : 15 euros + 0,45 x nbre de ruches, de 51 à 100 : 25 + 0,25 x nbre de ruches, de 101 à 300 : 35 euros + 0,15 x nbre, > 300 : 65 et 0,005 x nbre

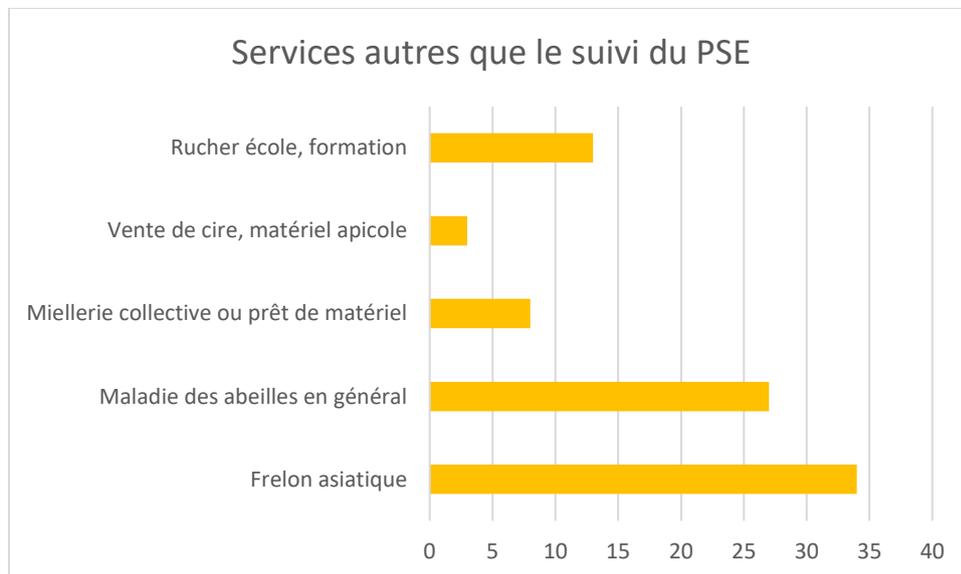
Les autres services proposés

L'organisme qui gère le PSE propose-t-il d'autres accompagnements que la lutte contre varroa ?



Concernant ces services, on les regroupe dans les catégories suivantes, on note des interventions dans une majorité des autres maladies concernant l'abeille sans préciser les modalités. Cette question concerne l'organisme titulaire, pas le PSE lui-même.

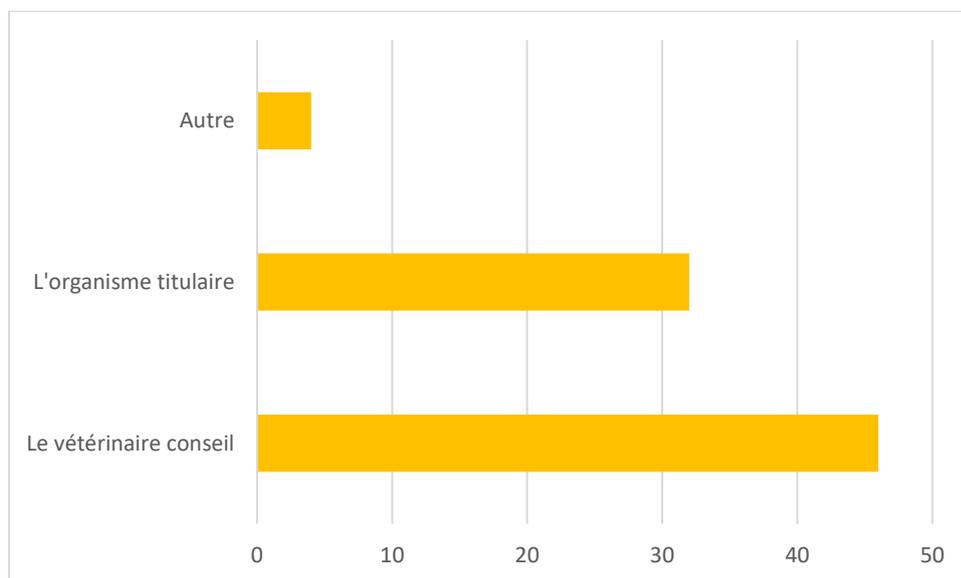
Une réponse annonce des visites en cas de suspicion d'intoxications, une autre un suivi des mortalités, non classées dans le graphe.



Le frelon asiatique est cité fréquemment.

4/Médicaments et délivrance

Qui décide du choix des médicaments répertoriés dans le PSE chaque année ?



On note un cumul de réponses signifiant sans doute une collaboration entre le vétérinaire et son organisme dans le choix des médicaments répertoriés. (Pas de précisions pour autre).

Qui décide de la prescription qui sera faite aux adhérents?



Concernant la prescription, on obtient une multitude de réponses différentes (20).

Sur ces 20 retours, trois sortent du lot par leur importance : dans 28.6% des cas, le PSE (sous-entendu le vétérinaire) impose un seul choix de médicament, et dans la même proportion, c'est l'organisme gestionnaire. 12, 6% des PSE proposent un conseil « personnalisé » par le vétérinaire (avec parfois des centaines d'adhérents ?).

Dans les autres réponses, on note plutôt une liberté de choix des adhérents avec des conseils sur demande, une volonté de proposer l'alternance des traitements en filière conventionnel et des possibilités de plusieurs traitements en filière biologique. Les traitements dits de rattrapage sont également proposés avec ou sans conditions de comptages.

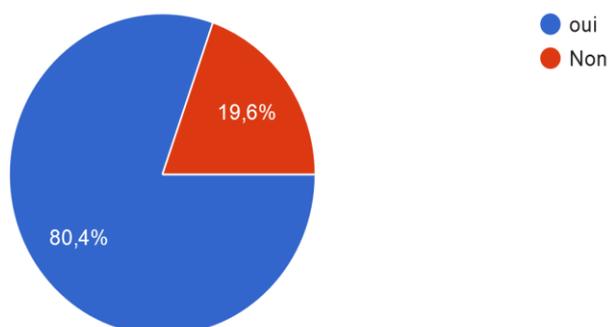
L'intérêt d'un plan sanitaire d'élevage est l'adhésion à un programme de lutte collective. Ce n'est pas le constat principal.

Un plan de lutte collective proposant une alternance de traitement est-il formalisé dans votre département et est-il suivi par tous les adhérents?

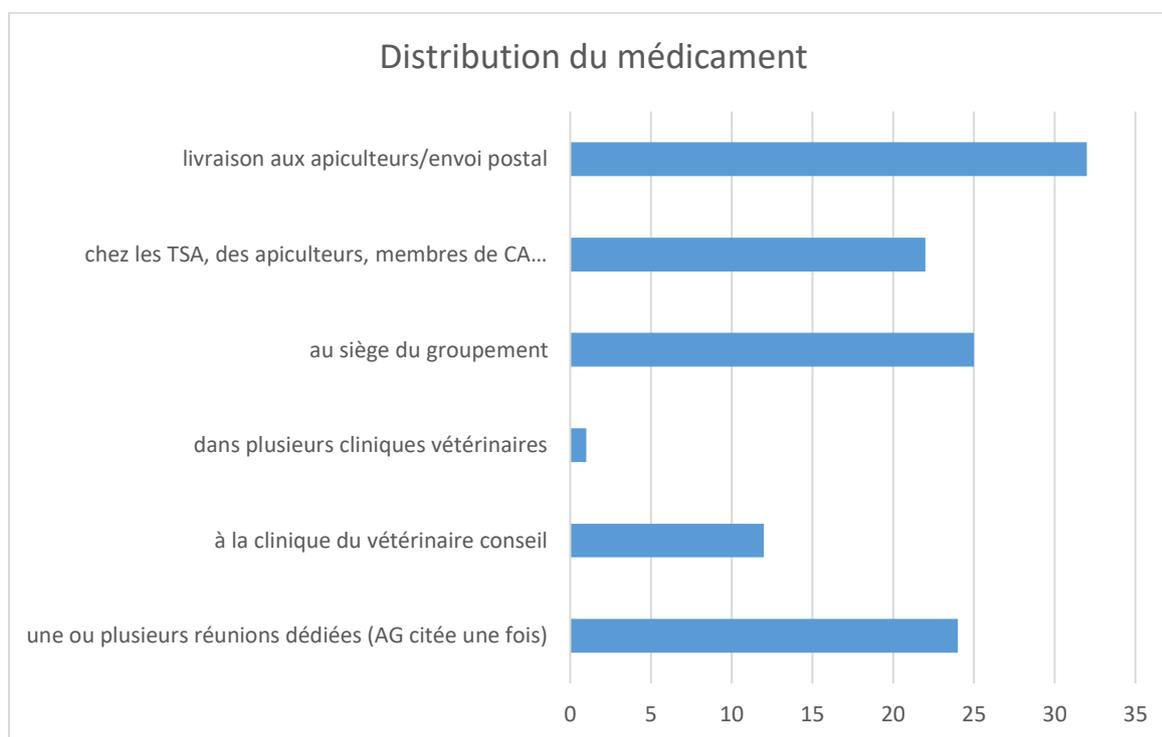


Dans le conseil apporté aux apiculteurs, l'ordonnance, même si elle n'est plus obligatoire reste beaucoup utilisée pour promouvoir la bonne utilisation du médicament (80% des réponses).

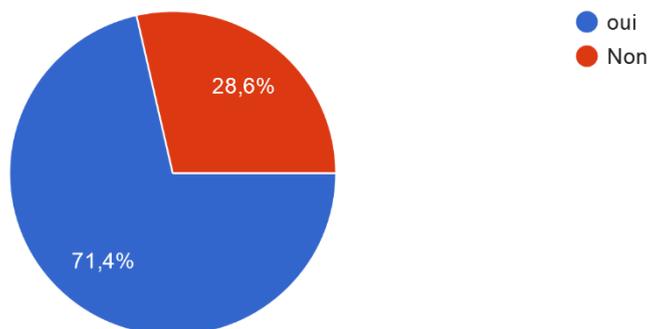
Rédigez-vous une ordonnance pour chaque délivrance ?



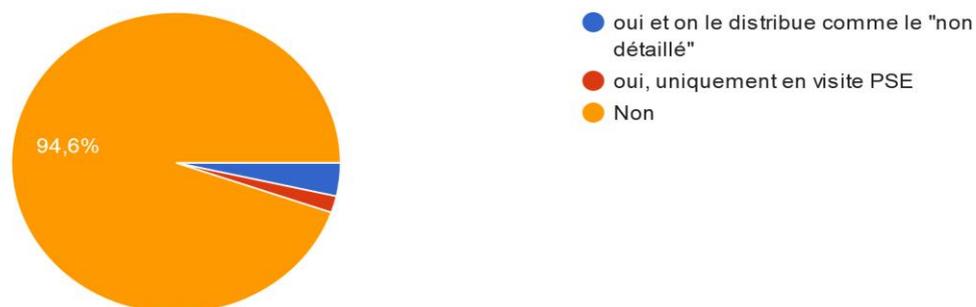
La distribution des médicaments se fait sous diverses formes, pas une méthode unique en général.



Le colisage est-il utilisé ?



Détaillez-vous du médicament à la ruche ?



Le médicament au détail n'apparaît que dans trois réponses, dont une lors de visite de l'adhérent.

Les organismes titulaires du PSE proposent une collecte gratuite des médicaments usagers dans près de 93% des cas.

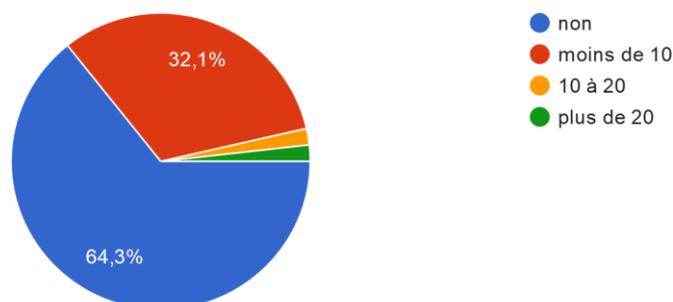
Votre PSE propose-t-il un service de collecte des médicaments utilisés et/ou périmés ?

568



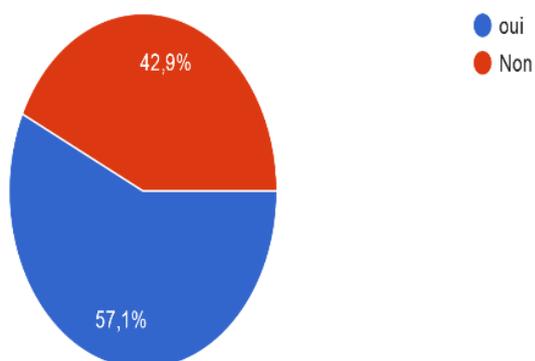
La pharmacovigilance :

Avez-vous déjà effectué des déclarations de pharmacovigilance en tant que véto conseil ces 5 dernières années ?

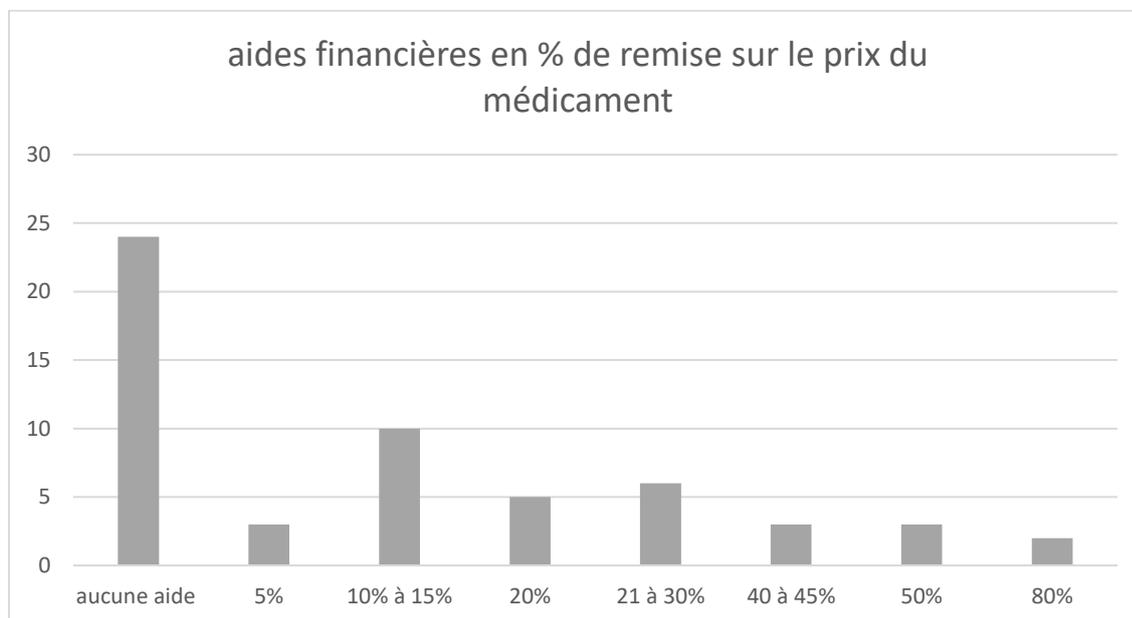


Les aides financières à l'utilisation du médicament dans le cadre d'un plan de lutte collective : 57% de réponses positives.

Votre groupement dispose-t-il d'aides (départementales, régionales ou autres) destinées à favoriser l'utilisation du médicament avec AMM dans l'objectif d'un plan de lutte collective ? oui/non

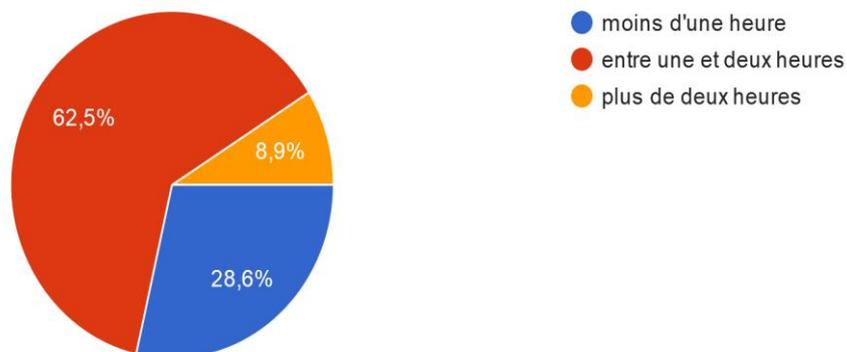


Le graphe suivant donne les % de remise financière attribuées sur le prix du médicament quand le PSE a obtenu des aides (origine non précisée : département, région...).



5/ Les visites et leur déroulé

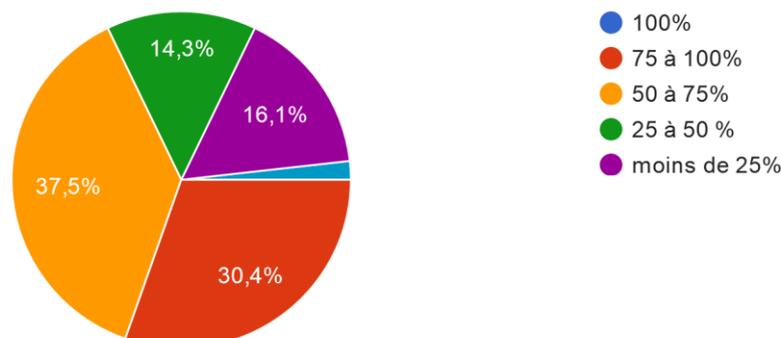
Combien de temps dure en moyenne une visite PSE ? Rapport compris.



Des visites PSE sont-elles réalisées en parallèles avec d'autres visites épidémiologiques réalisées chez les adhérents (par exemple un apdi) ?



Nombres de visites réellement effectuées sur la période du PSE précédent ? (répondre "autre" si vous commencez l'accompagnement de votre premier PSE)



Pour la bonne réalisation des visites, je cite les commentaires révélateurs (12 réponses exploitables) :

*bonne organisation et anticipation, je rattrape les visites non faites par les TSA

*c'est dû à la pression jamais relâchée sur les TSA, à la clarté dès le début vis à vis des signataires de la charte du PSE quant à l'obligation d'accueillir les visites, et surtout à l'organisation du responsable de la tenue des registres

*Motivation et nombre de TSA/ relance et législation/Communication sur l'intérêt des visites-équipe de TSA motivés- « pression » sur les adhérents non visités automatiquement remis dans la liste des visites l'année d'après

*PSE en 4ème année et plus de 75% des visites faites - Rémunération correctes du vétérinaire et des TSA (salariés) et encadrement des TSA

*forte implication des vétérinaires, réalisation de visite PSE par les vétérinaires PSE (notamment les professionnels et les TSA), mais aussi par des vétérinaires apicoles du département, organisation tous les ans d'une réunion des TSA pour assurer leur formation continue, avec organisation de visites PSE, gestion et répartition des visites par le vétérinaire conseil, et surtout bonne connaissance et relation entre le vétérinaire conseil et les TSA et les autres vétérinaires intervenants pour le compte du PSE.

*PSE en 4ème année et plus de 75% des visites faites - Rémunération correctes du vétérinaire et des TSA (salariés) et encadrement des TSA

*35 TSA, réalisant moins de 10 visites/An ce qui est soutenable pour des bénévoles.

*Emploi d'un CTSA salarié du GDS et de TSA "bénévoles" uniquement en complément

*Les visites sont mises en place depuis plus de 10 ans et le retour annuel fait lors de l'AG est très apprécié des adhérents

Pour le manque de réalisation des visites (22 réponses exploitables)

*Aucune volonté de les faire (sans préciser qui) -turnover des apiculteurs- disponibilité des adhérents et tsa. Apiculteurs amateurs difficiles à contacter.

*Manque de TSA ou manque de motivation des TSA (évoqué 14 fois) ou TSA et véto peu disponibles

*Nombreux ISA bénévoles pendant la période précédente, peu ont poursuivi et ne sont pas devenus TSA.

*Manque de TSA dans un premier temps, manque de budget TSA dans un second temps

*Méfiance des adhérents-disponibilité aléatoire des adhérents, hausse régulière des adhérents nuisant à la bonne logistique d'organisation des visites

*Plusieurs changement de bureau du GDSA et de véto - TSA mal encadrés et peu disponibles

*PSE débutant (évoqué deux fois)

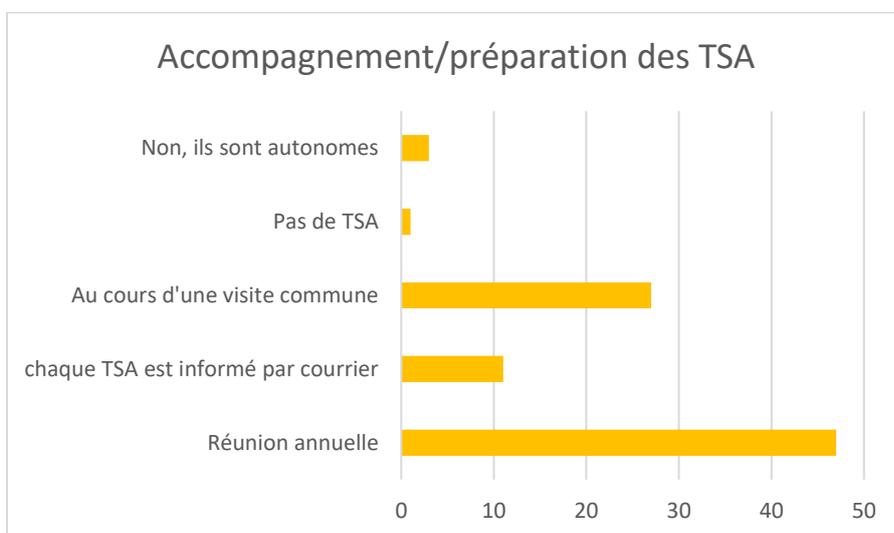
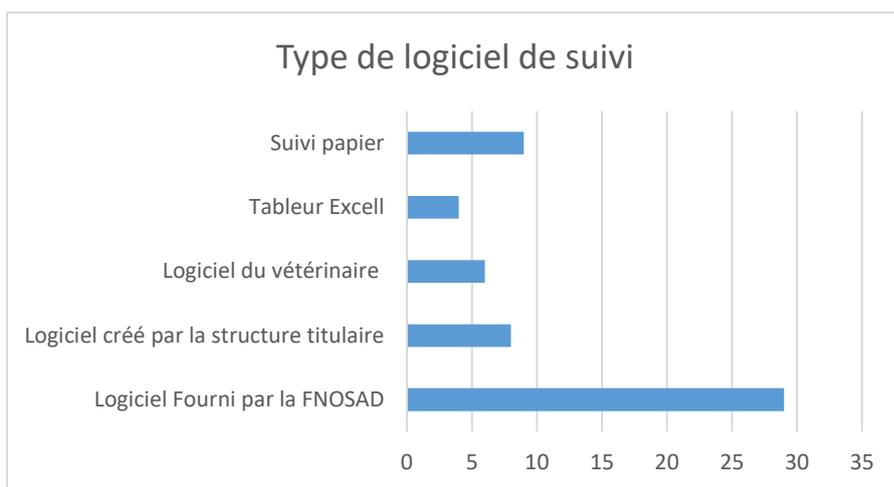
*Raisons liées aux apiculteurs : turn over ; arrêt de l'activité apicole, déménagement ou ruches dans un autre département, refus de visites, commande de médicaments jamais retirée/Raisons liées aux TSA : difficulté à mobiliser les TSA, difficulté de leur côté pour trouver du temps pour réaliser un objectif de 5 visites par an par TSA

Le confinement et la covid sont évoqués comme facteurs aggravants (à relativiser, on parle de période sur 5 ans).

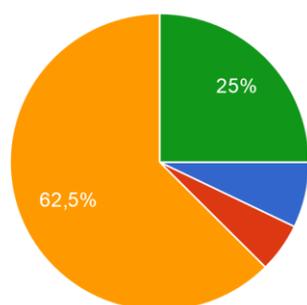
Les questions qui peuvent maintenant se poser concernent la préparation des visites au travers des outils utilisés, des formations instaurées pour les TSA...

Avez-vous formalisé une trame de visite préétablie et formez-vous les TSA à l'utilisation de cette trame?



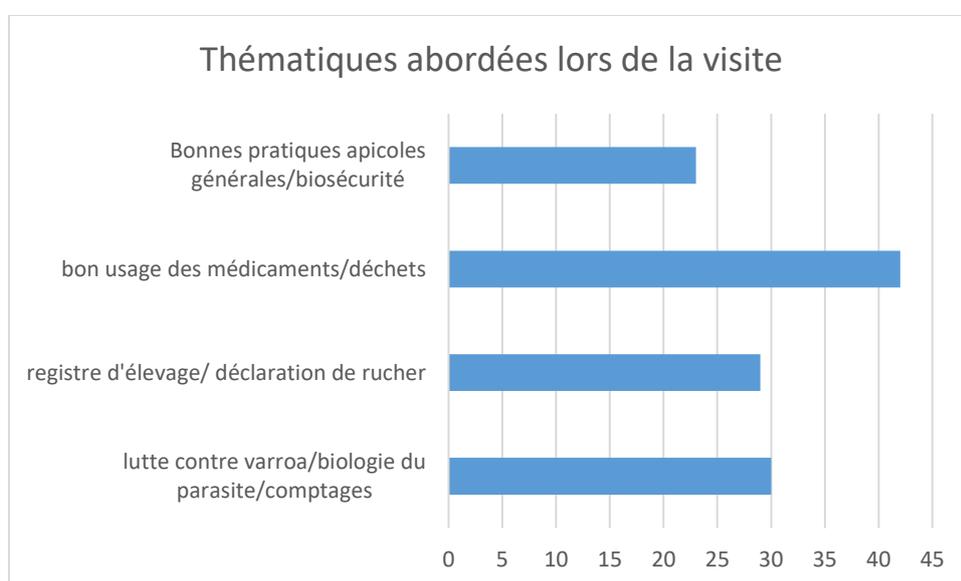
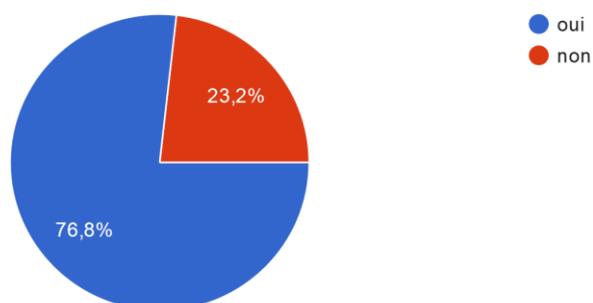


Chaque visite PSE d'un adhérent est-elle systématiquement accompagnée d'un compte rendu de visite qui lui est remis ?

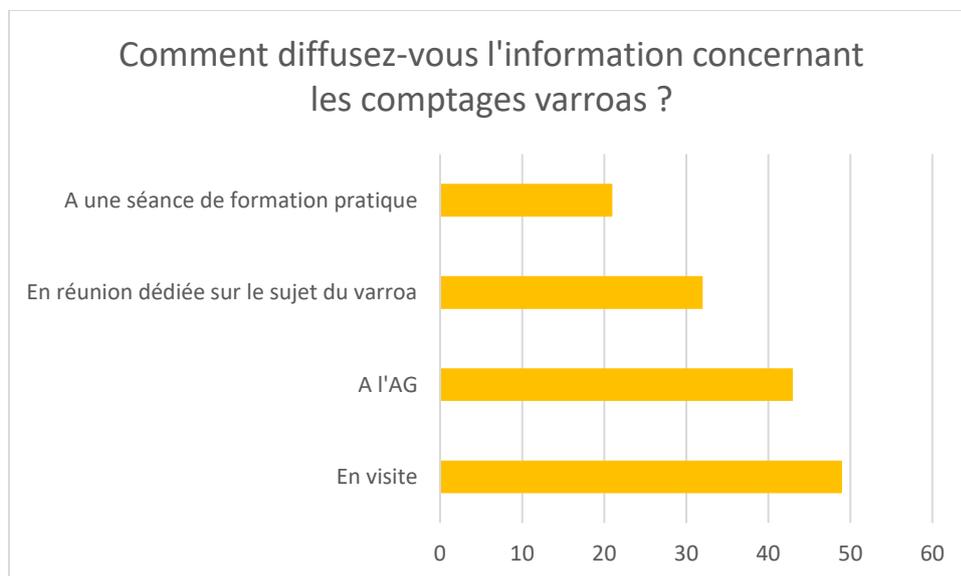


- non, ce n'est pas systématique
- oui, le TSA remet un rapport de visite immédiatement à la fin de celle-ci, sans archivage
- oui, le TSA remet son rapport à l'apiculteur visité et m'envoie une copie qui est archivée
- Oui, je rédige un rapport après échange avec le TSA et je l'envoie

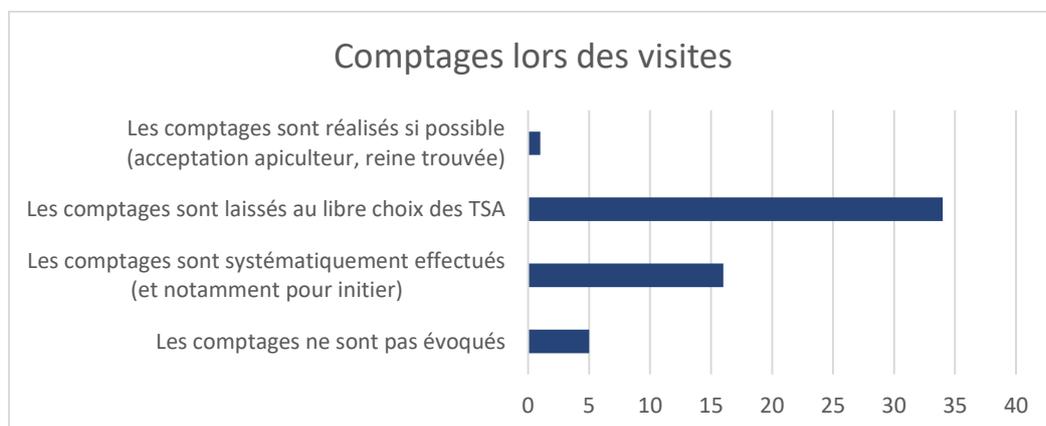
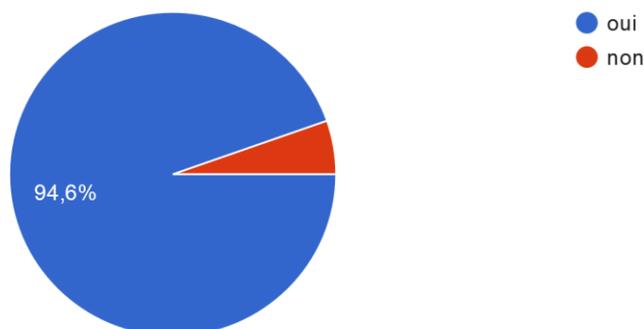
Si l'adhérent qui y est soumis ne dispose pas d'un registre d'élevage, proposez-vous en visite un modèle permettant d'y remédier?



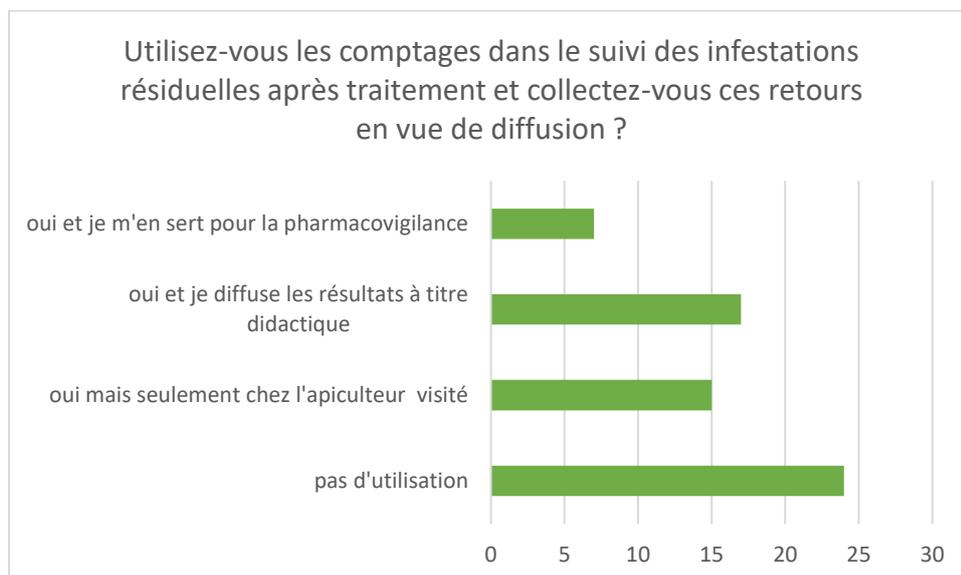
6/ Les comptages de suivi varroa en cours dans votre PSE



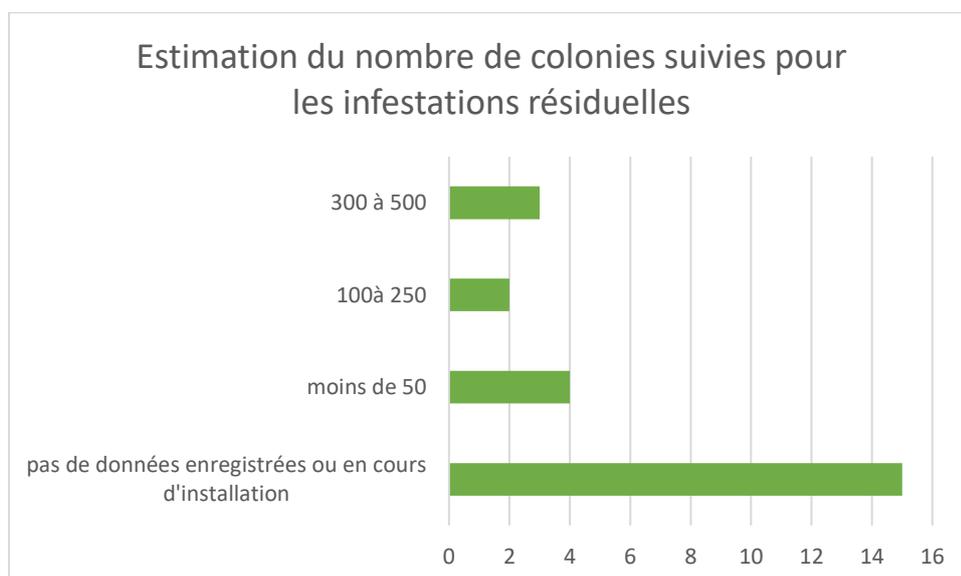
Les TSA sont-ils formés aux comptages ?



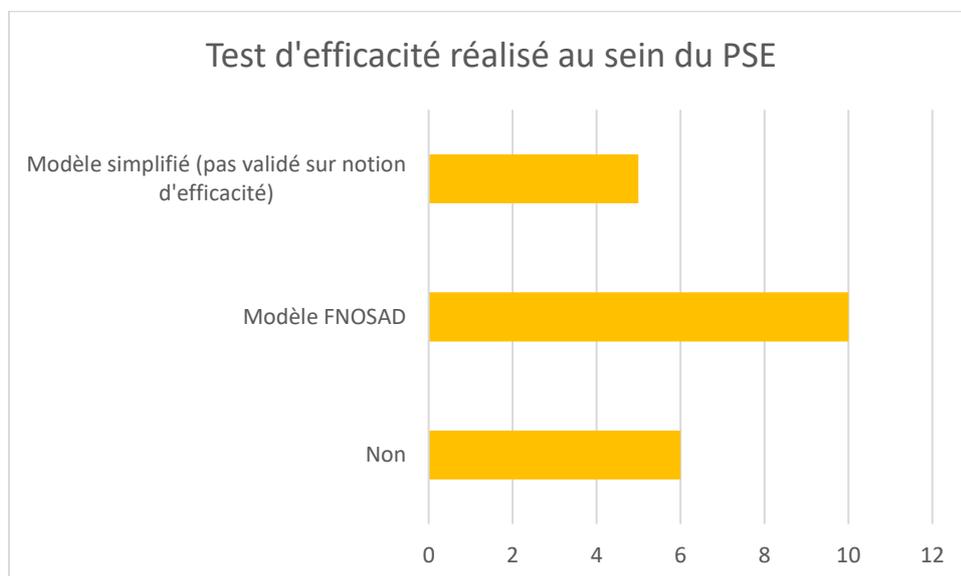
Le graphe suivant montre l'utilisation des résultats de comptages à titre didactique ou de pharmacovigilance.



Concernant le nombre de colonies suivies pour les infestations résiduelles, le graphe suivant donne une idée des retours, un répondant a noté 4000 colonies, non intégré au tableau. Beaucoup ont répondu par une absence de données enregistrées ou la mise en place récente du dispositif.

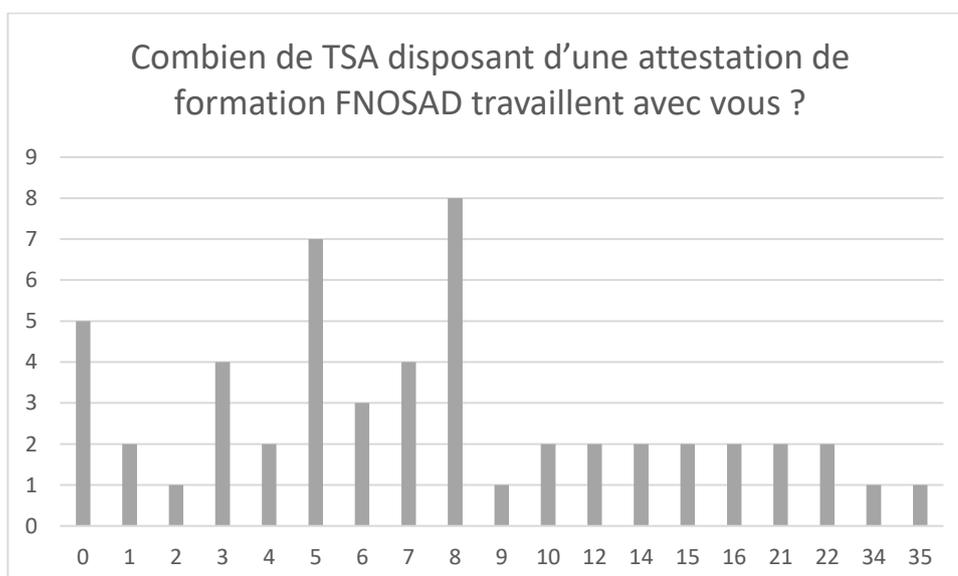


Peu de réponses (21/56) sur les tests d'efficacité, notamment sur le nombre de colonies suivies (une seule réponse annonce 40 colonies), on connaît la contrainte de suivi. Les tests « simplifiés » sont notés mais ne relèvent pas d'un vrai test d'efficacité.

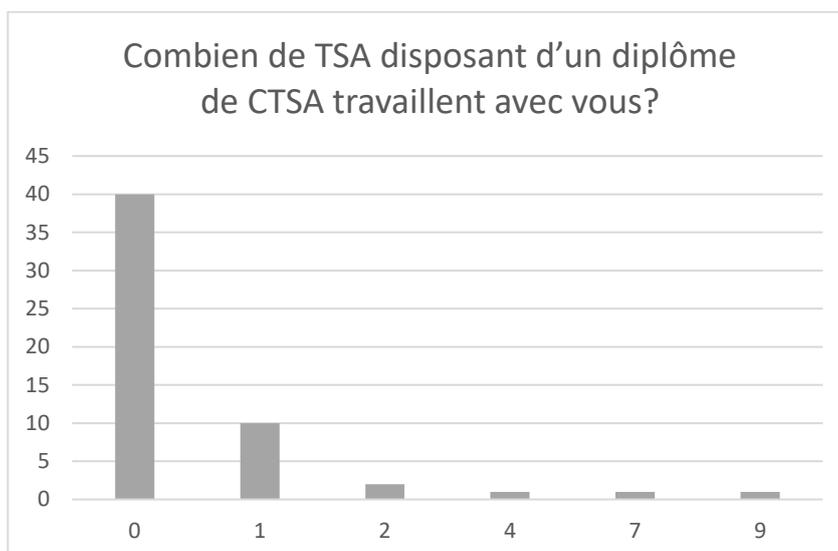


7/Les (C)TSA

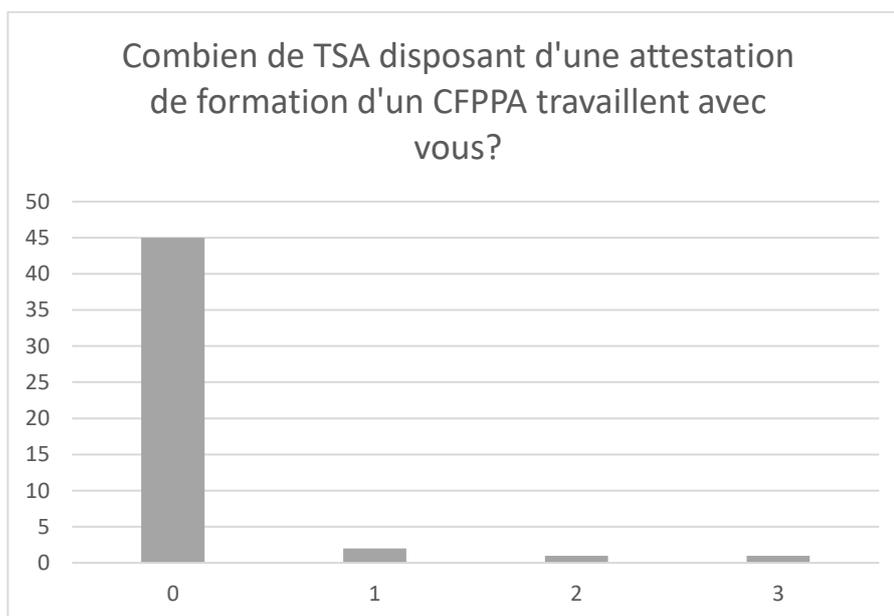
Nombre de TSA employés dans le PSE, ayant la formation « FNOSAD » (deux réponses inexploitables).



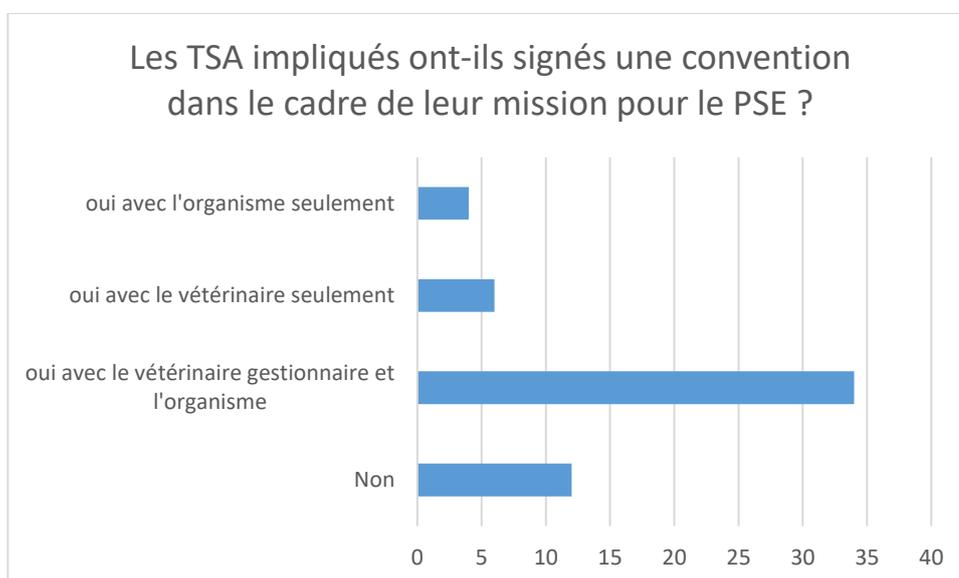
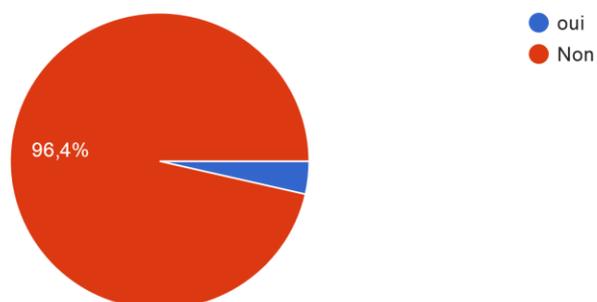
Combien de TSA disposant d'un diplôme de CTSA travaillent avec vous ? (Une réponse inexploitable et 8 abstentions).

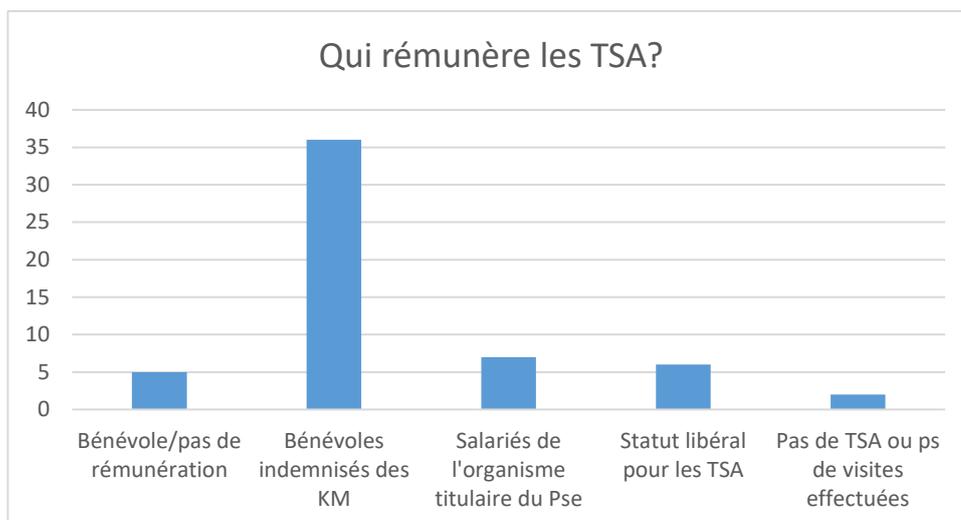


Combien de TSA disposant d'une attestation de formation d'un CFPPA travaillent avec vous ? (Une réponse inexploitable)

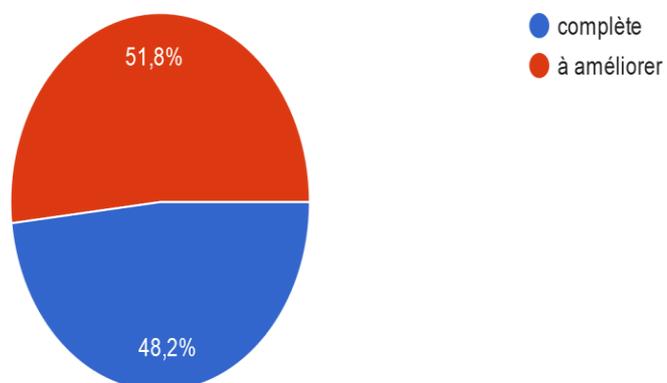


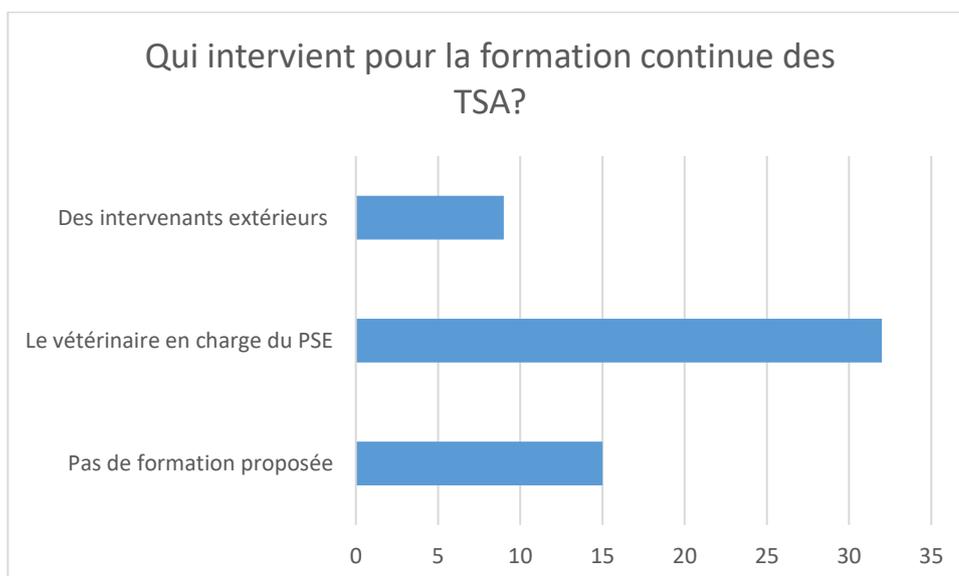
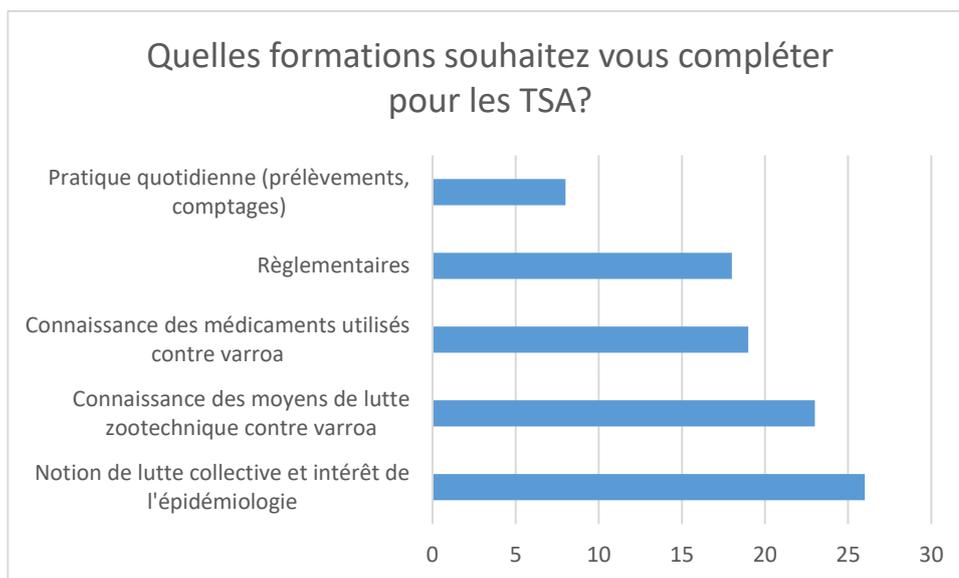
Le PSE emploie-t-il pour les visites des apiculteurs ne disposant d'aucune des trois attestations évoquées ci-dessus?

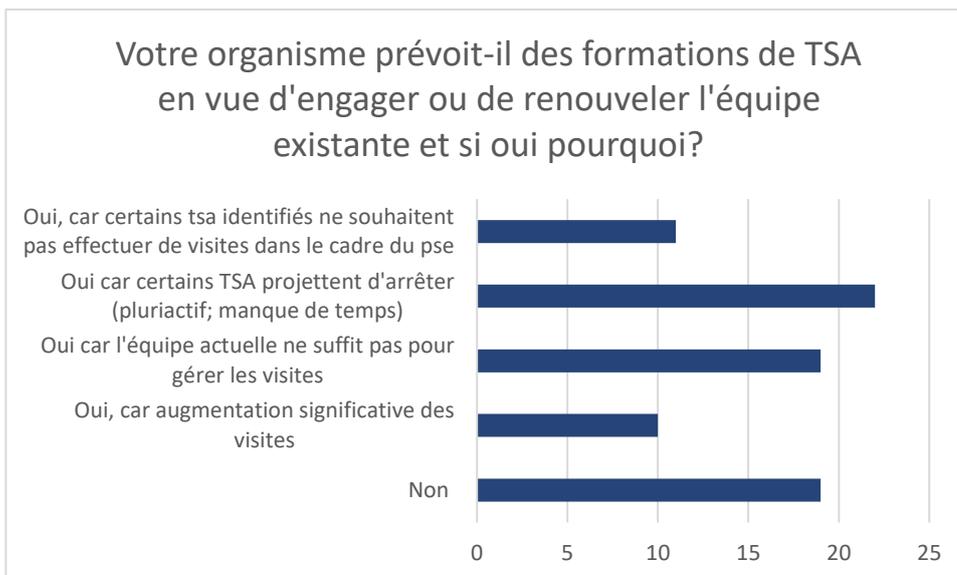




Comment qualifiez-vous la formation des TSA qui collaborent avec vous?







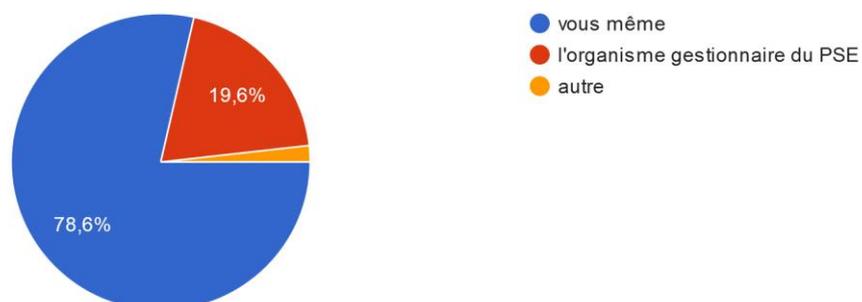
Cette question sur le renouvellement des TSA autorisait des réponses multiples.

8/Temps de travail et assurances

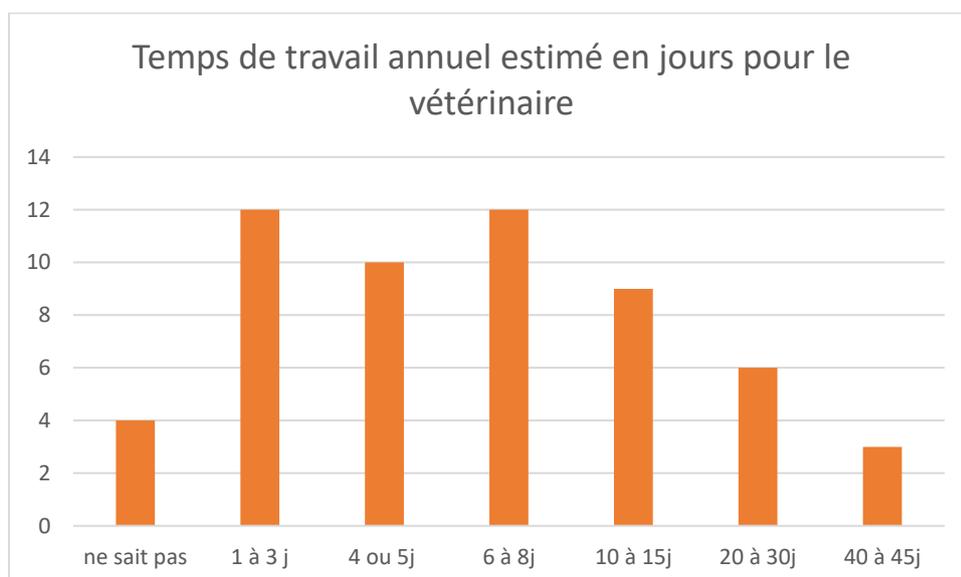
*Qui prend en charge les assurances nécessaires à l'activité des TSA ?



Qui prend en charge les assurances nécessaires à votre activité de vétérinaire conseil?



Le temps de travail estimé par les vétérinaires



Temps de travail annuel en jours pour un TSA.

Cette question n'a pas permis de faire ressortir une moyenne exploitable en classant les retours, les réponses étant beaucoup trop variables et pas obligatoirement reliées à un nombre de visites. 6 vétérinaires n'ont pas de chiffres disponibles pour cette demande.

Ce qui ressort quand même, c'est le temps passé en visite régulièrement évoqué (2heures en moyenne).

En dehors des extrêmes (pas de TSA et un TSA salarié ETP), on obtient des chiffres allant de 10 à 15heures sans nombre de visites annoncé à 15 jours pour 50 visites.

Un seul cas rapporté de 30 visites en 4 jours de travail.

Les déplacements sont peu évoqués mais quand c'est le cas, c'est pour signifier qu'ils pèsent sur la durée des temps de visite.

9/Recueil des questions ouvertes

Pour la première question, **quel intérêt majeur le vétérinaire met-il en avant à l'existence du PSE pour les adhérents**, les réponses ont été rassemblées de la manière suivante :

1/lutte collective/accompagnement/encadrement/visites

2/Conseil permanent/ bonne utilisation du médicament et accès à des données fiables pour les apiculteurs

3/Prix attractif des médicaments/subventions

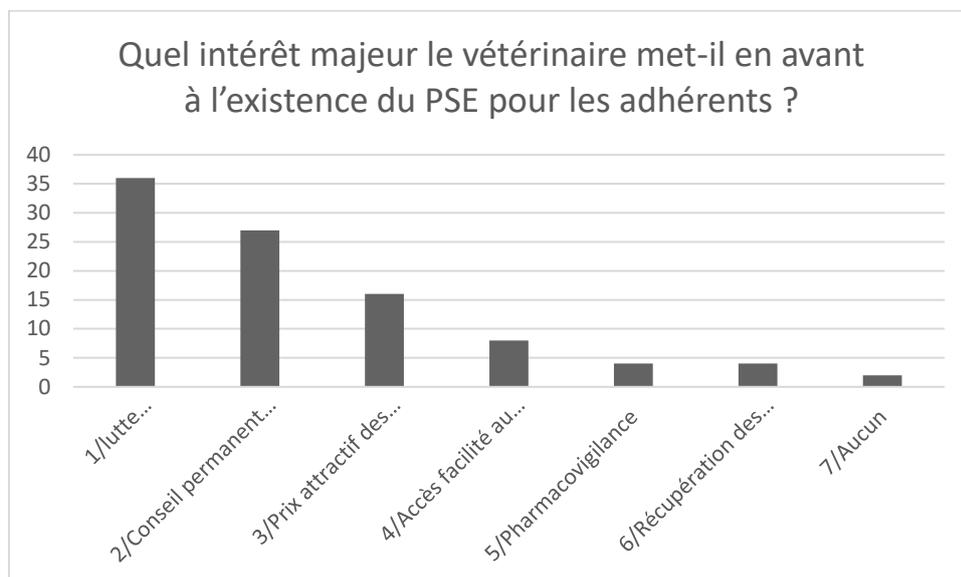
4/accès facilité au médicament AMM (sous-entendu : les apiculteurs ne savent pas où trouver le médicament)

5/Pharmacovigilance

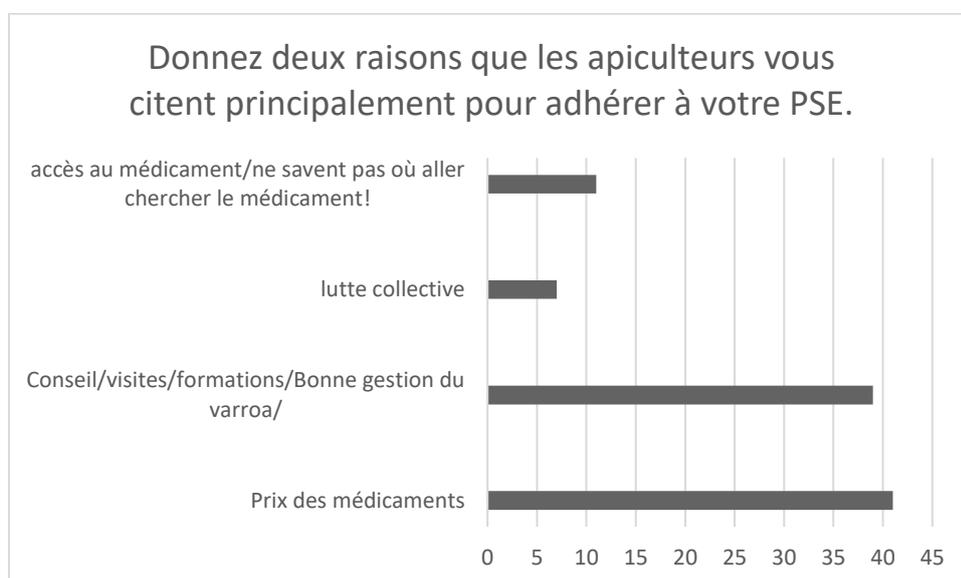
6/Récupération des médicaments/gestion pharmacie/traçabilité

7/Aucun

La lutte collective, l'accompagnement, l'encadrement et le conseil sont les termes qui sont revenus le plus souvent. L'attractivité financière vient ensuite.

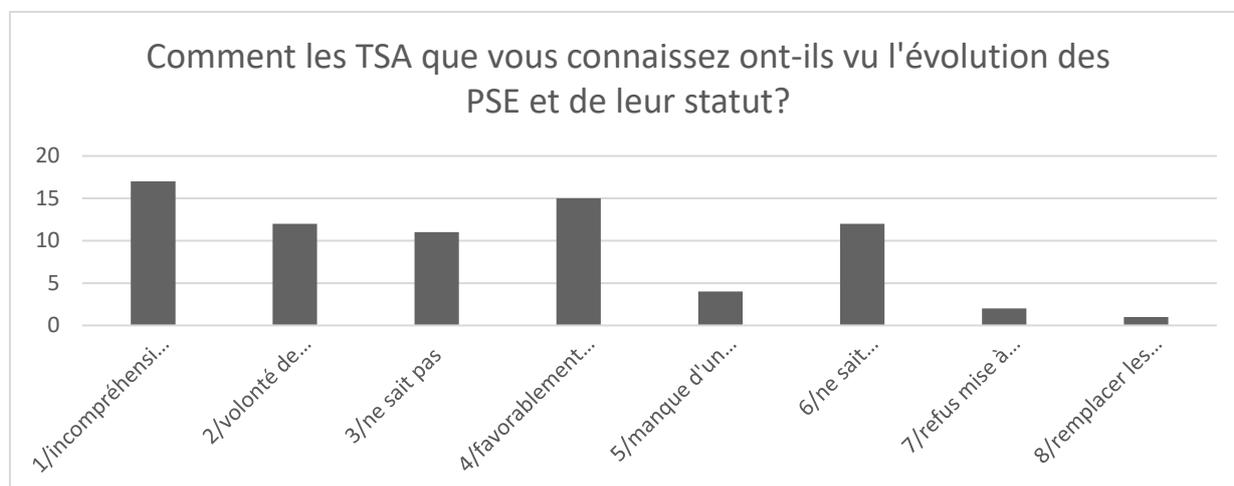


Concernant les constats faits par les vétérinaires auprès de leurs adhérents, il est clair que c'est le prix du médicament qui vient en première position, suivi du conseil.



La notion de lutte collective (même si du point de vue vétérinaire, on peut toujours supposer qu'elle passe par le conseil) n'est pas une notion rapportée prioritairement.

Comment les TSA que vous connaissez ont-ils vu l'évolution des PSE et de leur statut ?



1/incompréhension (surtout des « asa », sous-entendu génération précédente des TSA) /et principalement de l'intérêt des visites

2/volonté de rester bénévole/trop de contraintes réglementaires/abandon

3/ne sait pas : le vétérinaire n'a pas interrogé les TSA

4/favorablement/encadrement bénéfique/plus investis

5/manque d'un statut reconnu

6/ne sait pas : indifférence TSA

7/refus mise à jour des connaissances car sentiment dévalorisation

8/remplacer les vétos

Concernant les dernières questions ouvertes : évolution des PSE dans une perspective de régionalisation, la compilation des retours servira d'introduction aux réflexions sur l'évolution possible ou attendue par les intervenants.

Nous remercions

- Les représentants de l'ANMV, de la DGAL et de la DGCCRF qui nous ont aidé sur la partie réglementaire de la rédaction de l'enquête.
- Les représentants des Rsapi et les vétérinaires qui ont aidé à la diffusion de l'enquête.
- Tous les vétérinaires ayant répondu à l'enquête.